

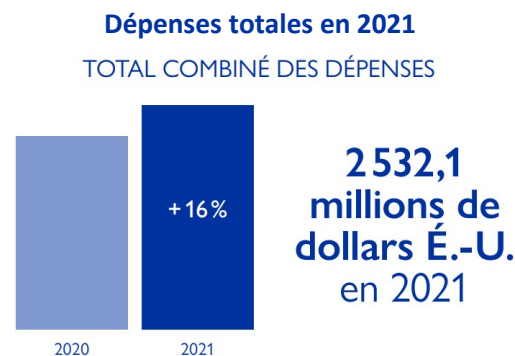
CONSEIL

Cent treizième session

RAPPORT ANNUEL ABRÉGÉ 2021

RAPPORT ANNUEL ABRÉGÉ 2021

1. En 2021, l'OIM célébrait son 70^e anniversaire. Créée sous le nom de Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe (PICMME) par 16 États, en 1951, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation s'est élargie pour devenir une organisation d'envergure mondiale composée de 174 États Membres, affichant un budget de 2,5 milliards de dollars É.-U. et employant 17 761 personnes dans 523 représentations.



2. Parallèlement à ce 70^e anniversaire, l'année 2021 a marqué la cinquième année de l'OIM en tant qu'organisation apparentée au sein du système des Nations Unies. Au cours de ces cinq années, elle a considérablement développé son rôle de chef de file au sein du système des Nations Unies, notamment grâce à sa fonction de coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Les États Membres ont également décidé de renforcer la structure de direction de l'Organisation et ont nommé deux directrices générales adjointes, Ugochi Florence Daniels et Amy Pope, qui ont pris leurs fonctions en septembre 2021 au Siège de l'OIM à Genève.

3. L'année a été marquée par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) toujours en cours, et l'OIM a continué de lutter contre ses effets sanitaires majeurs sur les migrants, notamment grâce à un meilleur accès à la vaccination, tout en atténuant les incidences socioéconomiques plus vastes de la crise. Les perturbations dans le secteur des transports ont continué d'entraver ses opérations malgré les mesures prises par les bureaux extérieurs pour maintenir l'accès aux bénéficiaires et la communication avec ces derniers, ainsi que pour apporter un soutien continu au personnel.

4. La transition politique en Afghanistan en août 2021 a entraîné le déplacement de plus de 700 000 Afghans en 2021, qui viennent s'ajouter aux quelque 5,5 millions de personnes qui vivaient déjà dans une situation de déplacement prolongé à la mi-août 2021. Les Afghans, en particulier les femmes et les filles, ont été exposés à davantage de vulnérabilités et à de risques en matière de protection. En conséquence, l'OIM a fortement intensifié ses opérations dans toute la région et, à la fin de l'année, une aide vitale en matière de protection avait été fournie à près de 600 000 personnes dans le pays.

L'intervention de l'OIM en Afghanistan en quelques chiffres



5. Les efforts de mise en œuvre du Cadre de gouvernance interne, y compris l'élaboration du Cadre stratégique de résultats visant à renforcer la planification stratégique et l'établissement de rapports stratégiques, se sont poursuivis. L'OIM a continué de développer ses capacités d'orientation et de gestion des connaissances dans le cadre de diverses initiatives et a lancé plusieurs stratégies institutionnelles concernant, notamment, la multithématique migration, environnement et changement climatique et les données relatives aux déplacements internes, compte tenu des priorités énoncées dans la Vision stratégique de l'OIM pour 2019-2023.

6. À la fin de l'année, l'OIM a tenu la réunion annuelle du Conseil, en marge de laquelle un débat spécial de haut niveau a été organisé sur les incidences de la COVID-19 sur les frontières, la migration et la mobilité. Près de 50 allocutions ont été prononcées par des États Membres du monde entier – représentés par des chefs d'État, des ministres, des vice-ministres et des secrétaires d'État – ainsi que par des représentants de la Commission de l'Union africaine et de la Commission européenne, soulignant l'importance fondamentale de cette question pour l'OIM.

Résilience

7. L'OIM continue d'être l'un des plus grands organismes à intervenir en réponse à des situations de crise partout dans le monde, qu'elles aient été provoquées par un conflit, des violences, une catastrophe subite ou à évolution lente, ou une épidémie. Elle participe en outre activement au système de coordination humanitaire. En 2021, les opérations de l'Organisation afférentes aux dimensions des crises se rapportant à la mobilité ont bénéficié, directement ou dans le cadre de programmes à base communautaire, à plus de 31,7 millions de personnes, y compris des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des réfugiés et des migrants.

8. Au titre de ses activités humanitaires, l'OIM a continué de répondre à tout l'éventail des besoins des populations touchées par une crise, mettant en œuvre des solutions complètes et durables pour permettre aux migrants et aux communautés de mieux pouvoir faire face aux facteurs complexes contribuant à leur vulnérabilité. Elle a apporté un appui dans des domaines tels que l'aide au transport, la coordination et la gestion des camps (CCCM), le soutien psychosocial et en matière de santé mentale, les abris et les établissements, la santé, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH).

9. Étant donné que les personnes les plus exposées aux conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 se trouvaient dans des pays déjà en proie à une crise, tels que le Yémen ou Haïti, la riposte aux crises est restée au premier plan de l'action de l'OIM et a été adaptée, au besoin, afin de garantir la fourniture des services aux bénéficiaires.

10. En 2021, les activités de CCCM de l'OIM ont bénéficié à plus de 3,2 millions de personnes dans 1 561 sites de déplacement répartis dans 35 pays. Les populations déplacées qui se trouvaient dans des sites au Bangladesh, en Éthiopie, au Mozambique, au Nigéria et au Soudan du Sud représentaient environ 72 % du nombre total de personnes ayant bénéficié d'une aide de l'OIM dans

ce domaine. Les opérations WASH menées par l'Organisation dans des camps, des lieux assimilables à des camps et des communautés d'accueil dans 62 pays ont permis de porter secours à 13,3 millions de personnes, tandis que les activités en matière d'abris et d'articles non alimentaires ont bénéficié à quelque 4,8 millions de personnes dans 62 pays.

Soutien de l'OIM en cas de crise



11. Les effectifs mondiaux de l'OIM dans le secteur de la santé comprenaient 2 600 personnes intervenant dans 40 pays confrontés à une situation humanitaire pour offrir des programmes de santé et des projets sanitaires liés à une situation d'urgence. Plus précisément, l'Organisation a facilité la gestion de 601 établissements de soins de santé primaire et assuré 4 390 523 consultations dans ce domaine ainsi que 424 507 consultations prénatales dans des contextes humanitaires et de crise. L'OIM a mené des activités de promotion de la santé, de communication sur les risques et de participation communautaire qui ont directement bénéficié à 11 683 366 personnes, dont 3 501 029 personnes se trouvant dans une situation de crise qui ont reçu directement des messages ciblés sur la COVID-19. Plus de 2 millions de personnes ont été vaccinées dans le cadre de scénarios de riposte en cas d'épidémie, de campagnes de vaccination massives ou de mécanismes de vaccination de routine.

12. En 2021, des modalités d'aide en espèces ont été utilisées par l'OIM pour mettre en œuvre des activités dans 119 pays, contre 56 en 2020, qui ont bénéficié à près de 1,9 million de personnes, soit une hausse de 17 % par rapport l'année précédente. Les interventions en espèces les plus vastes ont été menées dans le cadre de programmes d'intervention d'urgence en réponse aux crises en Afghanistan, au Bangladesh, en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen.

13. La Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM a occupé une place centrale dans la réponse humanitaire de l'Organisation et de la communauté internationale dans son ensemble. Afin de permettre aux acteurs humanitaires et du développement d'apporter aux populations déplacées et mobiles une aide adaptée au contexte et fondée sur des éléments factuels, l'OIM a suivi les mouvements de plus de 78,4 millions de personnes en 2021, dont 39,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, 26,2 millions de personnes de retour chez elles après avoir été déplacées à l'intérieur de leur pays, 7,1 millions de migrants de retour de l'étranger et 6 millions de migrants. Elle a contribué activement à divers mécanismes interinstitutions en matière de données et groupes multipartites, dont le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés, et 84 % des aperçus des besoins humanitaires et des plans de réponse humanitaire se sont fondés sur les données de la Matrice pour analyser les déplacements internes et éclairer les interventions. En outre, les données de la Matrice ont directement servi à la formulation des recommandations figurant dans le dernier [rapport](#) en date du Groupe de haut niveau chargé de la question des déplacements internes, publié en septembre 2021.

Opérations de la Matrice de suivi des déplacements en 2021



78,4 millions
de mouvements suivis

39,1 millions
de personnes déplacées
à l'intérieur de leur
propre pays

26,2 millions
millions de personnes de
retour chez elles après avoir
été déplacées à l'intérieur
de leur pays

7,1 millions
millions de migrants
de retour de l'étranger

6 millions
de migrants

14. Durant l'année, l'OIM a assumé des fonctions de coordination au sein de 142 plateformes de coordination – revêtant la forme de groupes sectoriels, secteurs, groupes de travail ou équipes spéciales – dans 62 pays, exerçant différents rôles de chef de file en Afghanistan, au Bangladesh, en Éthiopie, au Liban et au Mozambique, ainsi que dans le cadre de l'intervention menée pour venir en aide aux réfugiés et aux migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela.

15. En ce qui concerne l'application de normes, l'OIM a poursuivi l'intégration des principes et interventions définis dans son Cadre institutionnel de réponses à la violence sexiste en temps de crise, et 30 bureaux ont élaboré un plan d'action contextualisé applicable à l'ensemble des bureaux extérieurs pour lutter contre la violence fondée sur le genre. L'Organisation a également mené des initiatives en matière d'inclusion du handicap au Mozambique, au Nigéria et au Soudan du Sud, et intégré cette question dans les activités de CCCM au Bangladesh, en Éthiopie, aux Fidji et en République bolivarienne du Venezuela. Le Cadre de responsabilité à l'égard des populations touchées fait désormais l'objet d'une instruction obligatoire applicable à tout le personnel de l'OIM, ce qui a permis de renforcer l'intégration de la responsabilité à l'égard des populations touchées dans tous les programmes de crise et d'appuyer des approches collectives interinstitutions.

16. L'OIM a continué de contribuer à la mise en œuvre de programmes essentiels visant à aider les gouvernements, les communautés, les personnes déplacées et d'autres populations touchées à poser les fondements d'un redressement et d'un développement à long terme. Elle a poursuivi ses efforts visant à favoriser l'élaboration de programmes axés sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, tout en veillant à fournir une aide qui demeure fondée sur les principes du développement et à adopter des approches soucieuses des conflits et des questions de genre, compte tenu du contexte local, afin d'accroître la responsabilité à l'égard des populations touchées. En 2021, les bureaux de l'OIM ont offert une aide aux moyens de subsistance et/ou des programmes en la matière à 802 145 personnes touchées par une situation de déplacement, dont 49 % étaient des femmes, des filles ou des personnes de genre divers, et 28 % des personnes de moins de 18 ans. Pendant la période considérée, l'Organisation a mis en œuvre 349 projets de transition et de redressement dans 87 pays, qui ont bénéficié à 5 376 638 personnes à la faveur d'activités menées dans des domaines thématiques tels que la stabilisation communautaire, la recherche de solutions durables, la réduction des risques de catastrophe, la prévention de l'extrémisme violent, et le rétablissement des droits au logement, à la terre et à la propriété. Elle a également apporté une aide à 6 294 fonctionnaires gouvernementaux et 10 646 représentants d'organisations de la société civile dans le cadre d'activités de lutte contre les facteurs de violence et de conflit.

17. En parallèle, l'OIM s'est employée à réduire les risques, à renforcer la résilience et à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières dans le contexte de catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Cinquante-huit bureaux ont mené des activités de prévention des catastrophes ou de réduction des risques, et 68 ont mis en œuvre des activités de préparation en cas de catastrophe. L'OIM a ainsi permis à quelque 6,2 millions de personnes, dont des

populations mobiles, de faire face aux menaces des aléas naturels et de s'en relever durablement. Par exemple, en Afghanistan, elle a aidé les communautés à construire des infrastructures adaptées pour résister à la sécheresse extrême et à d'autres effets du changement climatique.

18. L'OIM et ses partenaires ont sensibilisé aux effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la migration et les déplacements dans le cadre de nombreuses enceintes mondiales, en particulier à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-26). En outre, en collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'OIM s'est attaquée aux facteurs de migration et a facilité des migrations sûres, ordonnées et régulières dans le contexte de catastrophes et du changement climatique dans la région de l'IGAD.

19. À l'échelle nationale, 73 bureaux de pays ont contribué à la formulation de politiques et de normes sur la thématique de la migration, de l'environnement et du changement climatique, notamment à l'intégration de questions relatives à la migration et aux déplacements dans les politiques en matière de changement climatique, de réduction des risques de catastrophes et de développement en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, au Tchad, en République de Moldova, au Sénégal et au Soudan du Sud, ainsi qu'à l'élaboration par l'Union européenne, l'Argentine, le Chili, le Pérou et les États-Unis d'Amérique de politiques spécialisées concernant cette multithématique. L'OIM a également facilité des voies de migration régulière dans le contexte de catastrophes, du changement climatique et/ou de la dégradation de l'environnement, en particulier en Belgique, en Iraq, en Italie, au Mali, au Soudan et à Vanuatu, au bénéfice de 3 753 personnes.

20. Tout au long de l'année, l'OIM a poursuivi ses efforts visant à jeter les bases de solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en menant des activités de retour, de réinstallation et d'intégration locale, qui ont bénéficié à 765 697 personnes. Aux fins d'une meilleure identification des besoins d'intégration à long terme dans les programmes humanitaires, l'OIM, en partenariat avec l'Immigration Policy Lab de l'EPFZ de Zurich, a élaboré et expérimenté un nouvel outil de mesure fondé sur des enquêtes, l'Indice OIM/IPL d'intégration des migrants, qui examine dans quelle mesure les migrants ont les connaissances, les capacités et les moyens dont ils ont besoin pour réussir dans leur nouveau lieu d'installation. En 2021, l'Indice a été mis en œuvre à titre expérimental au Brésil, en République dominicaine et au Pérou auprès de populations de migrants originaires d'Haïti et de la République bolivarienne du Venezuela, exercice auquel près de 10 000 migrants ont participé.

21. Les activités de l'OIM en matière de promotion de l'inclusion sociale des migrants ont pris de nombreuses formes en 2021. Elles ont notamment consisté à faciliter un accès égal aux possibilités socioéconomiques, à promouvoir des stratégies de lutte contre la discrimination et la xénophobie, et à mener des campagnes de sensibilisation associant l'ensemble de la société afin de favoriser de bonnes relations entre les migrants et les communautés d'accueil et de renforcer les compétences interculturelles des fournisseurs de services de première ligne pour leur permettre d'assurer des services non discriminatoires. Au total, 70 bureaux de l'OIM dans le monde ont promu un accès équitable aux ressources et services économiques et sociaux, et ont mené des actions de promotion de l'accès à la vaccination et aux soins de santé, tandis que 55 bureaux ont appuyé des campagnes de sensibilisation à la xénophobie et la discrimination à l'intention d'organisations de la société civile, d'interlocuteurs au sein des médias et de gouvernements locaux, qui ont touché environ 17 millions de personnes, dont quelque 5 millions de femmes, de filles et de personnes de genre divers.

Mobilité

22. L'OIM a continué de contribuer à de meilleures voies de migration en proposant des solutions adaptées en matière d'établissements ou de réparations, en offrant une assistance et des conseils avant et après l'arrivée, et en établissant des voies complémentaires (telles que le regroupement familial et l'aide en matière de visa humanitaire) ainsi que des voies régulières tenant compte des questions de protection (telles que les couloirs humanitaires). À ce titre, une attention particulière a été accordée au partage d'informations sur les voies de migration existantes.

23. En 2021, l'OIM a géré des programmes de réinstallation et de transport dans 176 endroits dans le monde, notamment par l'intermédiaire de sites de prise en charge et de centres de transit. Par ses activités, elle a facilité les efforts de réinstallation, d'admission pour motifs humanitaires et de réimplantation de 29 États, prêtant assistance à 62 406 réfugiés et autres personnes vulnérables et menant des opérations d'envergure depuis l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Turquie et l'Ouganda. Les trois principaux pays de réinstallation étaient le Canada, les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne. Sur le nombre total de bénéficiaires précité, 2 853 personnes nécessitant une protection internationale ont été réinstallées dans 16 pays de destination dans l'Espace économique européen, au départ de la Grèce, de l'Italie et de Malte. L'OIM a facilité le rapatriement de 1 974 réfugiés vers leur pays d'origine, principalement le Burundi et la République démocratique du Congo. Elle a, en outre, fourni une assistance sanitaire préalable à la migration aux fins de réinstallation ou de réimplantation de ressortissants afghans au départ du Pakistan, de l'Asie centrale et de l'Europe.

24. L'OIM a facilité l'admission de 13 772 réfugiés et 2 231 détenteurs de visas d'immigration spéciaux aux États-Unis d'Amérique en 2021. Grâce au programme *Operation Allies Welcome*, l'OIM a pu faciliter la réinstallation de plus de 75 000 Afghans dans leur lieu de destination final aux États-Unis, notamment au départ de lieux de transit ou de bases militaires nénuphars (ou « Lily Pads »¹ en anglais) au Qatar et en Allemagne. L'OIM a également contribué à d'autres programmes de réinstallation de ressortissants afghans dans des pays tels que l'Australie, le Brésil, le Canada, la France et le Royaume-Uni. Par exemple, le Brésil a introduit, en septembre 2021, un régime de visa humanitaire pour les ressortissants afghans, les apatrides et les personnes touchées par la situation en Afghanistan. À ce titre, l'OIM a offert une aide au transport et des activités sanitaires préalables à la migration à des réfugiés afghans. Concernant le renforcement du soutien à l'arrivée, l'Organisation s'est attachée à améliorer l'inclusion numérique des migrants pendant le processus de réinstallation en publiant une étude – la première du genre – intitulée *Inclusion numérique des réfugiés qui se réinstallent au Canada : Possibilités et obstacles*.

25. Le retour volontaire assisté est resté en tête des priorités des activités programmatiques de l'OIM en 2021. Malgré les difficultés posées par la pandémie de COVID-19, l'Organisation a continué d'aider des migrants du monde entier à retourner de leur plein gré dans leur pays d'origine, chaque fois que cela était possible. Durant l'année, 49 795 migrants (24 % de femmes et 76 % d'hommes, dont 16 % d'enfants) ont bénéficié d'une aide au retour au départ de 125 pays d'accueil (de destination ou de transit) et à destination de 150 pays d'origine. Dans la majorité des cas, une aide au retour a été fournie au départ du Niger (21 %), de l'Allemagne (14 %) et de la Libye (9 %), à destination de la Guinée (10 %), du Mali (9 %) et de l'Éthiopie (8 %). En 2021, l'Espace économique européen est resté la principale région d'accueil de personnes ayant bénéficié d'une aide au retour volontaire, recevant 34 % des migrants de retour. Comme en 2020, la principale région d'origine était l'Afrique centrale et de l'Ouest (44 %).

¹ Dans le contexte de l'évacuation d'Afghans de l'Afghanistan, en août et septembre 2021 principalement, l'armée des États-Unis a utilisé des bases militaires existantes, surnommées « lily pads » en anglais, pour héberger provisoirement des Afghans avant leur transfert vers diverses bases militaires aux États-Unis. Ce fut le cas, par exemple, du camp As Sayliyah à Doha (Qatar) ou de la base aérienne de Ramstein (Allemagne).

26. L'OIM a aidé 6 376 migrants vulnérables² présents en Libye et au Yémen à retourner dans leur pays d'origine, à savoir principalement le Bangladesh, l'Éthiopie, le Mali et le Niger, dans le cadre des activités de retour volontaire pour motif humanitaire. En outre, elle a organisé le transport de 186 migrants en détresse – dont 49 étaient bloqués en raison des restrictions de la mobilité liées à la pandémie de COVID-19 – grâce au Fonds d'assistance humanitaire aux migrants en détresse. En 2021, plus de 122 bureaux de l'OIM ont participé à des activités de réintégration avant le retour, dans le pays d'accueil, ou à l'arrivée, dans le pays d'origine. Au total, 113 333 services de réintégration ont été fournis à des migrants de retour avant le départ (25 %) ou après l'arrivée (75 %).

27. Malgré la forte perturbation des activités causée par la pandémie de COVID-19 en 2020, la plupart des 69 centres d'évaluation de la santé dans le contexte migratoire de l'OIM ont repris leurs opérations à plein régime en 2021. Ces centres ont effectué plus de 480 000 évaluations sanitaires dans le contexte migratoire, un record dans l'histoire du Programme mondial d'évaluation de la santé dans le contexte migratoire.

28. L'OIM a continué de développer ses activités en matière de protection des droits des travailleurs migrants en 2021, notamment à la faveur de partenariats et d'un renforcement des capacités concernant les normes de recrutement équitable et éthique. En collaboration avec l'OIT et l'Institute for Human Rights and Business, l'OIM a coorganisé le Forum mondial pour un recrutement responsable, qui a réuni plus de 1 600 parties prenantes. Également en coopération avec l'OIT, l'Organisation a publié un rapport mondial sur les enseignements et les possibilités d'action en matière de promotion du recrutement équitable et éthique dans un monde numérique, qui examine des plateformes de technologies numériques innovantes et facilitées par les États dans quatre contextes.

29. L'OIM poursuit son partenariat avec Apple concernant la boîte à outils sur le recrutement responsable de main-d'œuvre de cette entreprise. En 2021, cette activité a été élargie à plus de 39 sites d'approvisionnement supplémentaires situés dans 10 pays, bénéficiant à près de 77 000 travailleurs dans le monde, dont 66 % travaillant sur des lignes de production Apple. Il est estimé qu'à ce jour, les activités menées par l'OIM avec des partenaires du secteur privé au titre de l'initiative CREST de responsabilité des sociétés concernant l'élimination de l'esclavage et de la traite ont eu une incidence positive directe ou indirecte sur plus de 200 000 travailleurs migrants employés dans des chaînes d'approvisionnement en Asie. En 2021, le Secrétariat du Système IRIS d'intégrité du recrutement international a renforcé ses partenariats avec le secteur privé en matière de recrutement éthique. Par exemple, l'OIM a assuré des formations conformes aux normes IRIS dans 300 sites des chaînes d'approvisionnement de H&M en Asie, en Afrique de l'Est et en Europe.

30. L'Organisation a permis d'importantes avancées dans le domaine de la coopération bilatérale en matière de migration de main-d'œuvre grâce à des accords bilatéraux. Dans le cadre de son programme pour l'hémisphère occidental, elle a fourni aux gouvernements, au secteur privé et à d'autres décideurs clés des informations pratiques et des recommandations politiques sur les lacunes et les défis relatifs aux voies de migration de main-d'œuvre existantes et a identifié des bonnes pratiques et des processus sur lesquels s'appuyer.

31. En 2021, l'OIM a intensifié les efforts qu'elle déploie pour prendre systématiquement en considération les droits de l'homme dans ses programmes à l'échelle mondiale. Au Soudan du Sud, elle

² La notion de vulnérabilité peut s'entendre comme signifiant que certaines personnes risquent davantage que d'autres de subir des préjudices en raison de leur exposition à une forme ou l'autre de risque. L'OIM emploie la définition des migrants vulnérables énoncée dans les principes et lignes directrices sur la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité : les migrants vulnérables sont des personnes qui, de fait, ne peuvent jouir de leurs droits de l'homme, qui sont particulièrement exposées à un risque élevé de violations et de violences et qui, en conséquence, ont le droit de demander une protection accrue de la part des débiteurs d'obligations. Pour de plus amples informations, consulter le [Manuel de l'OIM sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements](#).

a mené des programmes visant à renforcer les capacités de gestion des frontières et à favoriser une mobilisation communautaire plus inclusive, en accordant la priorité à la prise en compte des questions de genre et de droits de l'homme. En République dominicaine, l'Organisation a appuyé la mise en place d'une stratégie de développement des zones frontalières afin de prendre systématiquement en compte la migration dans la planification du développement. En outre, elle a continué d'étudier des alternatives à la détention des immigrants dans le cadre de programmes menés en Bosnie-Herzégovine, en Grèce, en Libye et au Kosovo³, notamment pour offrir des solutions alternatives aux mineurs non accompagnés.

32. L'OIM a également poursuivi ses activités menées de longue date en matière d'établissement de normes mondiales et d'élaboration de politiques novatrices visant à lutter contre la traite d'êtres humains. Elle a formé plus de 130 fonctionnaires gouvernementaux dans 40 pays africains concernant les nouvelles normes et orientations élaborées conjointement par l'OIM et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, après des consultations menées auprès de gouvernements, d'universitaires et de partenaires d'organisations non gouvernementales.

33. En outre, l'OIM a continué de jouer un rôle moteur pour développer la base d'éléments factuels sur la lutte contre la traite en publiant un tout premier [ensemble de données synthétiques](#) accompagné d'un tableau de bord interactif des différentes victimes de la traite, en partenariat avec Microsoft. Cet ensemble de données reprend toutes les victimes de la traite identifiées par l'OIM et les principales organisations de lutte contre la traite dans le monde, et a été publié sur la [Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite](#) de l'OIM. Il renferme des données sur plus de 156 000 victimes de la traite dans 189 pays et territoires, et constitue le plus vaste recueil de données primaires sur des cas de traite d'êtres humains jamais mis à disposition du public.

34. Grâce au Fonds d'assistance global de l'OIM, un mécanisme de financement d'urgence offrant aux migrants vulnérables du monde entier une protection immédiate personnalisée et durable et une assistance globale directe, l'OIM a prêté assistance à 69 migrants de 10 nationalités en 2021. Les bénéficiaires étaient notamment des victimes de la traite, d'exploitation par le travail et de mauvais traitements au travail, des enfants migrants non accompagnés et des victimes de la violence fondée sur le genre.

35. L'OIM a poursuivi l'élargissement de ses programmes de santé, répondant à la COVID-19 tout en continuant de lutter contre d'autres maladies telles que la tuberculose, le VIH/sida, le paludisme et la maladie à virus Ebola. Globalement, elle a mené des interventions spécialement axées sur la santé dans des contextes de développement et d'action humanitaire dans au moins 67 pays.

36. L'OIM a touché environ 1,1 million de personnes dans le cadre de son programme de vaccination contre la COVID-19 et a administré plus de 25 000 doses de vaccin à des membres du personnel des Nations Unies et des communautés humanitaire et diplomatique, ainsi qu'aux personnes à leur charge remplissant les conditions requises, grâce à l'initiative dite de « première ligne de défense ». Elle a poursuivi sa collaboration étroite avec le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, de façon à consolider sa participation aux programmes d'immunisation menés dans le monde entier. Par ailleurs, pour faciliter le rétablissement de modalités de voyage sûres et prévisibles pendant et après la pandémie, l'Organisation a pris part à l'élaboration de cadres mondiaux régissant les certificats numériques relatifs à la COVID-19, afin de garantir leur interopérabilité, l'inclusion des migrants et la conformité avec les normes internationales relatives à la protection des données et de la vie privée, tout en facilitant leur mise en œuvre par les États Membres.

³ Les références au Kosovo doivent être comprises à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

37. Tout au long de 2021, plus de 81 bureaux de pays de l'OIM ont fourni des services de soutien psychosocial et de santé mentale à 1,6 million de personnes en créant et en développant des lignes d'assistance téléphonique offrant un soutien psychosocial aux migrants et aux populations déplacées partout dans le monde et en fournissant des services de conseil par téléphone et sur des plateformes virtuelles. En outre, l'OIM a orienté quelque 1,7 million de personnes, y compris des migrants et des personnes déplacées de force, vers de services de santé et de soutien psychosocial de qualité.

38. À l'échelle nationale, l'OIM a promu et fourni des services de soutien technique aux fins de l'élaboration de politiques nationales de santé dans le contexte migratoire. Au Cambodge, une politique nationale relative à la santé des migrants, qui facilite l'accès des migrants et des populations mobiles aux services de santé, a été élaborée avec l'appui de l'OIM et adoptée en février 2021. Au Maroc, l'Organisation a aidé le Gouvernement à élaborer et à lancer le Plan stratégique national santé et immigration 2021-2025.

Gouvernance

39. L'OIM a continué de nouer de solides partenariats bilatéraux avec divers acteurs internationaux et a participé étroitement aux structures des Nations Unies à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Elle a notamment continué d'enregistrer des progrès concernant plusieurs engagements au titre de sa fonction de coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations et concernant la mise en œuvre de la Stratégie institutionnelle de l'OIM en matière de migration et de développement durable et du plan d'action connexe. En 2021, 81 bureaux de l'OIM ont apporté leur expertise pour veiller à ce que la migration soit prise en considération et figure dans les analyses communes de pays réalisées ou actualisées, contre 68 en 2020.

40. En sa qualité d'organisme chargé de la coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations, l'OIM, en collaboration avec des parties prenantes clés, a renforcé ses fonctions d'appui politique et opérationnel au Siège ainsi que dans les bureaux régionaux et de pays pour aider les États Membres dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

41. Plus de 50 réseaux nationaux ont été créés et intégrés dans plus d'un tiers des équipes de pays des Nations Unies dans le monde entier. À l'échelle nationale, l'OIM a dirigé l'élaboration et la mise en œuvre d'une formation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies sur l'intégration de la migration dans les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En 2021, la formation a été expérimentée dans six pays (Arménie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Maroc, Thaïlande et Ukraine).

42. Le Pôle du Réseau sur les migrations, un espace de rencontre virtuel où les gouvernements, les parties prenantes et les experts peuvent consulter et échanger des informations et des services liés à la migration, qui fait partie du mécanisme de renforcement des capacités préconisé dans le Pacte mondial, a été créé en 2021. Le Fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ou Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration), une autre composante du mécanisme de renforcement des capacités, a enregistré des progrès importants au cours de l'année. Grâce à des contributions s'élevant à 13,3 millions de dollars É.-U. en 2021, six nouveaux programmes conjoints ont été financés, portant à douze le nombre total de programmes conjoints en cours de mise en œuvre.

43. Dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales de 2022, 50 bureaux de l'OIM, dans toutes les régions, ont aidé des gouvernements à rédiger leurs examens nationaux volontaires relatifs au Pacte mondial, tandis que les bureaux régionaux ont facilité plusieurs réunions et initiatives préparatoires, y compris quatre réunions d'examen régional dans les régions arabe,

Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes. Des activités de renforcement des capacités et des consultations auprès d'États Membres et de parties prenantes ont également été organisées.

44. En 2021, l'OIM a collaboré avec divers partenaires pour favoriser la cohérence des politiques migratoires en menant des activités de développement des capacités et en offrant un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de lois sur la migration, globales et fondées sur des éléments factuels, à l'échelle régionale, nationale et locale, en conformité avec le droit international. Pendant la seule année 2021, cette expérience et cette expertise stratégiques ont éclairé plus de 170 processus politiques et législatifs relatifs à la migration à l'échelle nationale et locale. Par exemple, au Kenya, l'OIM a aidé l'Assemblée nationale, par l'intermédiaire du mécanisme national de coordination, à aligner la politique migratoire du pays sur le Pacte mondial.

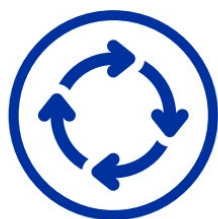
45. Soixante-quinze bureaux de l'OIM ont appuyé les efforts déployés par des gouvernements nationaux pour affiner ou systématiser la prise en considération de la migration dans les politiques sectorielles ou de développement d'un bout à l'autre du cycle de planification, de révision et de mise en œuvre de politiques, dans un éventail toujours plus large de domaines thématiques, tels que la protection sociale, la santé, l'emploi et l'environnement. Par exemple, la Colombie a adopté une approche de la justice qui respecte pleinement les questions de migration, de genre, de sexualité et de diversité ethnique.

46. Dans le cadre de ces activités de développement des capacités, l'OIM a lancé son programme phare de gestion des migrations, les Éléments essentiels de gestion des migrations 2.0 (EMM2.0), qui propose des ressources en ligne et une formation de base aux fonctionnaires gouvernementaux et aux acteurs clés qui s'occupent de questions de migration. La plateforme comprend des lignes directrices faisant la synthèse des questions qui sous-tendent actuellement des domaines précis de gestion des migrations.

47. Les indicateurs de gouvernance des migrations – un outil conçu pour aider les gouvernements à faire le point de leurs politiques et stratégies en matière de migration, à identifier de bonnes pratiques et à faire apparaître les domaines susceptibles de développement – ont été utilisés par 27 gouvernements nationaux et 22 gouvernements locaux, jetant ainsi les bases d'une meilleure gouvernance des migrations dans ces pays et par ces autorités locales. En 2021, plusieurs pays, tels que le Cambodge, le Lesotho, la Macédoine du Nord et les Seychelles, ont utilisé les résultats des indicateurs de gouvernance des migrations pour renforcer leur cadre migratoire en formulant de nouvelles politiques, ainsi que pour intégrer des aspects relatifs à la migration dans les politiques sectorielles. Les indicateurs de gouvernance des migrations sont également devenus l'un des principaux outils permettant d'aider les pays à élaborer des plans de mise en œuvre pour concrétiser les engagements qu'ils ont pris au titre du Pacte mondial et suivre les progrès réalisés à cet égard.

48. En 2021, le Fonds de l'OIM pour le développement disposait de 16 015 779 dollars É.-U. (y compris les dépenses administratives). Le nombre de projets concernant la migration, l'environnement et le changement climatique n'a cessé d'augmenter ; 13 projets ayant été approuvés dans ce domaine. Quarante et un projets du Fonds de l'OIM pour le développement ont été menés à terme en 2021 dans 42 États Membres, bénéficiant à 115 468 migrants.

Activités du Fonds de l'OIM pour le développement



41 projets du Fonds de l'OIM pour le développement achevés en 2021 au bénéfice de 42 États Membres

115 468 migrants touchés par ces projets

6 838 agents gouvernementaux ayant bénéficié principalement d'un développement des capacités

2 004 bénéficiaires tels que des ONG, des institutions universitaires et des membres de communautés d'accueil

49. En 2021, 130 bureaux de l'OIM ont indiqué que le gouvernement de leur pays hôte avait eu recours à diverses initiatives de l'OIM visant à faciliter l'accès aux données et aux études sur la migration et à en améliorer la disponibilité, l'analyse et l'utilisation responsable. Les initiatives les plus utilisées étaient la Matrice de suivi des déplacements (MSD), le Rapport *État de la migration dans le monde* et le Portail sur les données migratoires mondiales. Quarante-huit bureaux de pays de l'OIM ont aidé des gouvernements à arrêter définitivement des plans en matière de données ou des cadres de gouvernance des données sur la migration, dont 40 étaient liés à une politique ou un cadre gouvernemental national, tandis que 92 bureaux de l'OIM ont participé à des initiatives et des processus nationaux et/ou régionaux en matière de données sur la migration.

50. En 2021, la MSD de l'OIM a publié 2 444 rapports, ensembles de données et produits de cartographie ayant enregistré près de 1,5 million de téléchargements. En portant une attention constante aux dimensions de la pandémie de COVID-19 relatives à la mobilité, l'OIM a surveillé 6 740 points en 2021 (5 533 points d'entrée et 1 207 lieux clés de mobilité interne) dans 190 pays, territoires ou zones.

51. En 2021, l'OIM a appuyé des projets de recherche collaboratifs sur la santé dans le contexte migratoire menés avec des États Membres, des institutions universitaires et d'autres organismes des Nations Unies à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Ces travaux ont notamment consisté à réaliser une analyse du statut vaccinal des réfugiés en partance pour le Royaume-Uni ; à mettre au point des outils permettant d'établir des profils de pays en matière de santé dans le contexte migratoire en Algérie, en Égypte, en Libye, au Maroc, en Tunisie, au Soudan et au Yémen ; et à procéder à un examen systématique des répercussions de la COVID-19 parmi les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à travers le monde.

52. Le [Rapport État de la migration dans le monde 2022](#), la dernière édition en date de cette série, a été lancé à la 112^e session du Conseil de l'OIM en décembre 2021. Après une vaste campagne de communication à destination des médias, l'OIM a vu une augmentation de 290 % de la couverture médiatique du Rapport par comparaison avec l'édition 2020, recensant des contenus médiatiques dans plus de 20 langues. Le Rapport a par ailleurs remporté une médaille d'or aux International Annual Report Design Awards et a été distingué aux prix internationaux d'excellence iNova de 2021 dans la catégorie des sites Web d'entreprise.

Développement institutionnel et efficacité organisationnelle

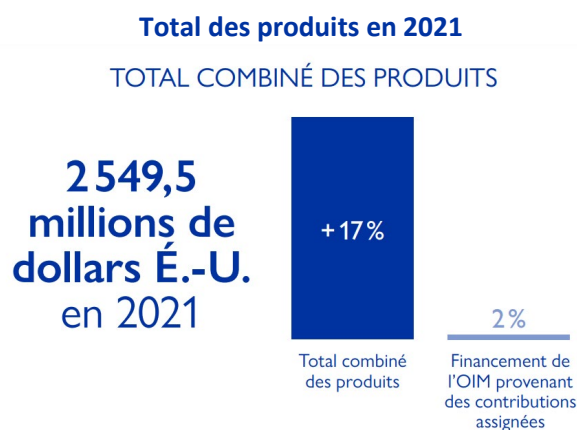
53. En 2021, l'OIM a continué de se renforcer en tant qu'institution et a poursuivi ses efforts visant à élargir ses plans stratégiques et leur mise en œuvre, conformément aux ambitions formulées dans la Vision stratégique 2019-2023. Dans le cadre de leur stratégie régionale, les neuf bureaux régionaux ont continué d'assumer leurs fonctions de supervision, de planification et de coordination des activités de l'OIM, ainsi que de soutien aux bureaux de pays d'un bout à l'autre du cycle des projets dans leur

région respective, en particulier en ce qui concerne l'appui et les orientations stratégiques, les relations et la communication avec les donateurs, et l'appui au renforcement des capacités.

54. Un élément clé des efforts de renforcement de l'Organisation a été l'élaboration du Cadre stratégique de résultats, lequel a éclairé le présent Rapport annuel. Ce cadre permet à l'OIM de mesurer et de mettre en évidence les progrès réalisés en réponse aux besoins des migrants, des personnes déplacées et de leurs communautés, ainsi que l'appui offert aux gouvernements nationaux dans leur mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Pacte mondial.

55. D'énormes progrès ont été accomplis dans l'application du Cadre de gouvernance interne et, par conséquent, dans le renforcement des fonctions et structures de l'Organisation, ce qui a contribué à la mise en œuvre de la Vision stratégique. L'achèvement de ces efforts, y compris la réalisation des cinq objectifs généraux du Cadre, permettra à l'OIM d'offrir un bon rapport coût-efficacité tout en continuant de s'acquitter de son devoir de diligence à l'égard de son personnel, dans le but ultime de mieux œuvrer au service des migrants. À la fin de 2021, 38 des 73 tâches (dont l'initiative de réorganisation du mode de fonctionnement) figurant dans le plan de travail du Cadre de gouvernance interne avaient été menées à bien, malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19.

56. Ces activités se sont poursuivies malgré les limites du financement de base assuré par les États Membres, par rapport à celui d'autres organismes des Nations Unies. Les contributions assignées des États Membres ont continué de représenter une part minime de la structure de financement de l'OIM – moins de 2 % de l'ensemble des produits pour 2021. À la fin de la période considérée, des contributions volontaires sans affectation spéciale pour un montant total de 38,8 millions de dollars É.-U. avaient été reçues de 15 donateurs (Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, France, Irlande, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, République de Corée, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique).



57. À la fin de 2021, l'Organisation employait 17 761 personnes, soit près de 10 % de plus qu'à la fin de 2020. Les femmes représentaient 47 % de l'effectif. Le chiffre total comprenait 1 162 femmes et 1 194 hommes appartenant à la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, et 7 102 femmes et 8 303 hommes relevant de la catégorie des services généraux.

58. Pendant la période considérée, 177 nationalités étaient représentées dans l'effectif mondial de l'Organisation. Ce chiffre comprenait 143 nationalités parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, et 98 nationalités aux postes de direction (grades P-4 et supérieurs). Des progrès ont continué d'être réalisés sous l'angle de la diversité géographique à l'échelle internationale. Le personnel de l'OIM originaire de pays du Sud (pays non membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques)

constituait 82 % de l'effectif total de l'Organisation. Par ailleurs, 77 % des États Membres étaient représentés parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente.

59. Dans le cadre de ses efforts de renforcement des capacités et de communication en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que du harcèlement sexuel, l'OIM a organisé 236 webinaires qui ont bénéficié à plus de 150 bureaux extérieurs dans le monde et ont permis de former 7 261 personnes : 5 258 membres du personnel de l'OIM (dont 52 % de femmes et 48 % d'hommes) et 2 003 consultants, stagiaires et personnes tierces sous contrat. Soixante bureaux de l'OIM ont également organisé des formations et communiqué des messages clés sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (PSEA) auprès de 1 785 partenaires d'exécution et membres du personnel d'organisations non gouvernementales, 951 fonctionnaires gouvernementaux et 748 employés de fournisseurs de services. L'Organisation a également mené deux cours de formation mondiaux à l'intention des coordonnateurs PSEA qui ont permis de former une réserve de 51 coordonnateurs PSEA interinstitutions actuels et futurs.